



Les turpitudes du TURPE :

+1 euro par client pour alimenter les bénéfices de Direct Energie

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a lancé le 3 mai 2016 une consultation publique relative à l'évolution annuelle des tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) au 1^{er} août 2016. Entre autres objectifs : alimenter les bénéfices de Direct Energie !

La CFE Energies a répondu à cette consultation en dénonçant le traitement de faveur attribué à un fournisseur d'électricité (Direct Energie) au détriment du gestionnaire du réseau de distribution d'électricité (ERDF). ERDF devra en effet verser «une « redevance » de plus de 30 millions d'euros à Direct Energie, montant qui sera répercuté sur la facture des clients de tous les fournisseurs par une hausse de 0,25 % du TURPE HTA/BT.

Cet avantage fait suite à une délibération de l'Autorité de la Concurrence du 26 juillet 2012 qui acceptait le principe d'un dispositif de régulation dit asymétrique dans la mesure où trois conditions cumulatives sont respectées, à savoir :

- la mesure doit présenter un désavantage objectif aux dépens du fournisseur entré récemment sur le marché (Direct Energie existe depuis 2004 !),
- le dispositif doit être temporaire,
- il doit être proportionné à la différence de situation.

Or, la Commission de Régulation de l'Énergie n'a pas indiqué en quoi ces trois conditions cumulatives étaient toujours respectées.

Alors qu'aujourd'hui Direct Energie engage des contentieux sur tous les fronts contre les opérateurs historiques, la CFE Energies s'étonne de la grande sollicitude de la CRE à l'égard de Direct Energie.

Pour la CFE Energies, le TURPE ne doit pas être un outil de rémunération indirecte d'un opérateur alternatif.

Cette situation illustre une nouvelle fois le mythe néolibéral de l'ouverture des marchés pour lesquels la libéralisation ne s'impose que par une régulation plus forte : socialiser les pertes et privatiser les profits.

Contact presse :

presse@cfe-energies.com

**LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS!**

CFE-CGC ÉNERGIES
59 rue du Rocher
75008 PARIS
www.cfe-energies.com
contact@cfe-energies.com